

**VOUGY**

## Nouvelle convention pour le Jardin d'hiver

Vendredi après-midi, Stéphane Valli, président de la communauté de communes Faucigny Glières et Alain Perrilat, président de l'association "soins prévention accompagnement à domicile", basée à Scionzier, étaient réunis au centre d'accueil de jour le Jardin d'hiver pour signer le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux pour l'animation du centre d'accueil de jour. Cette convention est signée pour trois ans.

Les locaux se situent rue Marie-Curie, au rez-de-chaussée d'un immeuble, propriété d'Halpades. Ils sont dotés d'un jardin pour des activités avec les usagers. « L'implantation est idéale pour le lien intergénérationnel » explique Stéphane Valli avec la bibliothè-

que municipale et le groupe scolaire à proximité. Des échanges réguliers sont réalisés avec ces deux structures. Le centre d'accueil, ouvert en 2010, est destiné aux personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il a une capacité de 15 places. La CCFG prend en charge, pour une somme proche de 65 000 € par an, le loyer et les charges des locaux. « Nous sommes très satisfaits de ce service public. Il répond à un vrai besoin » a exprimé Stéphane Valli.

Dans son discours, il n'a pas oublié de rappeler que ce centre était à l'initiative du docteur Alain Solliet, maire de la commune qui était représenté par ses adjoints Christian Sarreboubée et Geneviève Revil.

Isabelle CORBEX



La signature du renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux pour l'animation du centre d'accueil de jour a eu lieu dans les locaux du jardin d'hiver. Photo Le DLA C.

